

Châteauguay



Au-delà de la qualité de son cadre de vie, travailler pour la Ville de Châteauguay, c'est faire partie d'une équipe unie derrière un objectif commun: offrir aux citoyens des services de qualité, accessibles pour tous.

Au quotidien, c'est quelque 400 employés et jusqu'à 700 en haute saison, qui œuvrent dans des domaines variés tels que les travaux publics, l'aménagement du territoire, la sécurité publique, l'administration ou encore les loisirs et la culture.

Vous rêvez d'une nouvelle opportunité professionnelle? Joignez-vous à notre équipe aujourd'hui pour...

Participer à demain!

Ville de Châteauguay

5, boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

450 698-3000
ville.chateauguay.qc.ca



Participe
à demain



Êtes-vous le ou la prochain.e coordonnateur.trice adjoint.e au programme estival que nous recherchons?

Le mandat proposé

Sous la supervision de la coordonnatrice au programme estival, le coordonnateur adjoint participe à la planification, l'organisation, la coordination et la supervision des activités des différents camps de jours et programmes jeunesse offerts durant la saison estivale. Il collabore également aux divers événements et activités de loisirs organisés par la Division culture et projets spéciaux.

- Organise et coordonne les activités de son secteur d'intervention;
- Rédige différents documents et rapports nécessaires à ses tâches;
- Participe au processus de sélection du personnel;
- S'assure de la sécurité des activités qui s'adressent aux enfants et apporte les correctifs appropriés;
- S'assure de l'utilisation économique et efficace des moyens et ressources mis à sa disposition et du respect du budget prévu;
- Participe à la formation et à l'évaluation du personnel du camp de jour et complète les documents prévus à cette fin;
- Travaille avec divers équipements de bureau et logiciels informatiques;
- Interviens auprès du personnel, des enfants et des parents lors de situations problématiques;
- Recevoir, évaluer, et traiter les demandes du programme intégration pour garantir une qualité et une cohérence dans l'application des critères;
- Préparer et animer toutes les réunions d'équipe du camp, en collaboration avec l'équipe de coordination;
- Assurer la gestion et le développement de l'équipe d'animation.
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur



Fais carrière
à Châteauguay

carriere.chateauguay.ca

Pourquoi nous choisir comme employeur?

En plus d'avoir accès à une rémunération concurrentielle (l'échelle salariale varie entre 30.20\$ / heure et 35.53\$/ heure), la Ville de Châteauguay vous propose entre autres :

- De travailler auprès d'une municipalité à taille humaine où vous aurez un impact concret sur la communauté;
- De l'autonomie professionnelle afin de mettre en application votre expertise et votre savoir-faire;
- Du développement professionnel et une multitude de projets stimulants;
- De travailler avec une équipe dynamique.

Votre expertise :

- DEC en technique d'intervention en loisirs jumelé à 1 année d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience directement reliées au poste;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Capacité à organiser;
- Habilité à établir des relations interpersonnelles;
- Exerce un leadership inspirant auprès de son équipe par le maintien d'un climat de collaboration harmonieuse et d'une communication efficace et respectueuse avec tous les employés;
- Bonne connaissance des progiciels en vigueur;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Posséder une expérience de 2 ans en camp de jour et en coordination d'employés;
- Une expérience ou une connaissance du travail avec des jeunes ayant des besoins particuliers constitue un atout.

Participez à *demain* !

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le **6 décembre 2024**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature sur le site Web de la Ville de Châteauguay:

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville/postuler/>

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.
